

Un cimetière du milieu du I^{er} siècle à Chantemelle

Roosens, H. 1954 – Le Pays Gaumais pp.74-121

Retranscrit (uniquement le début) par Jacques Nicolas

D'après le document original

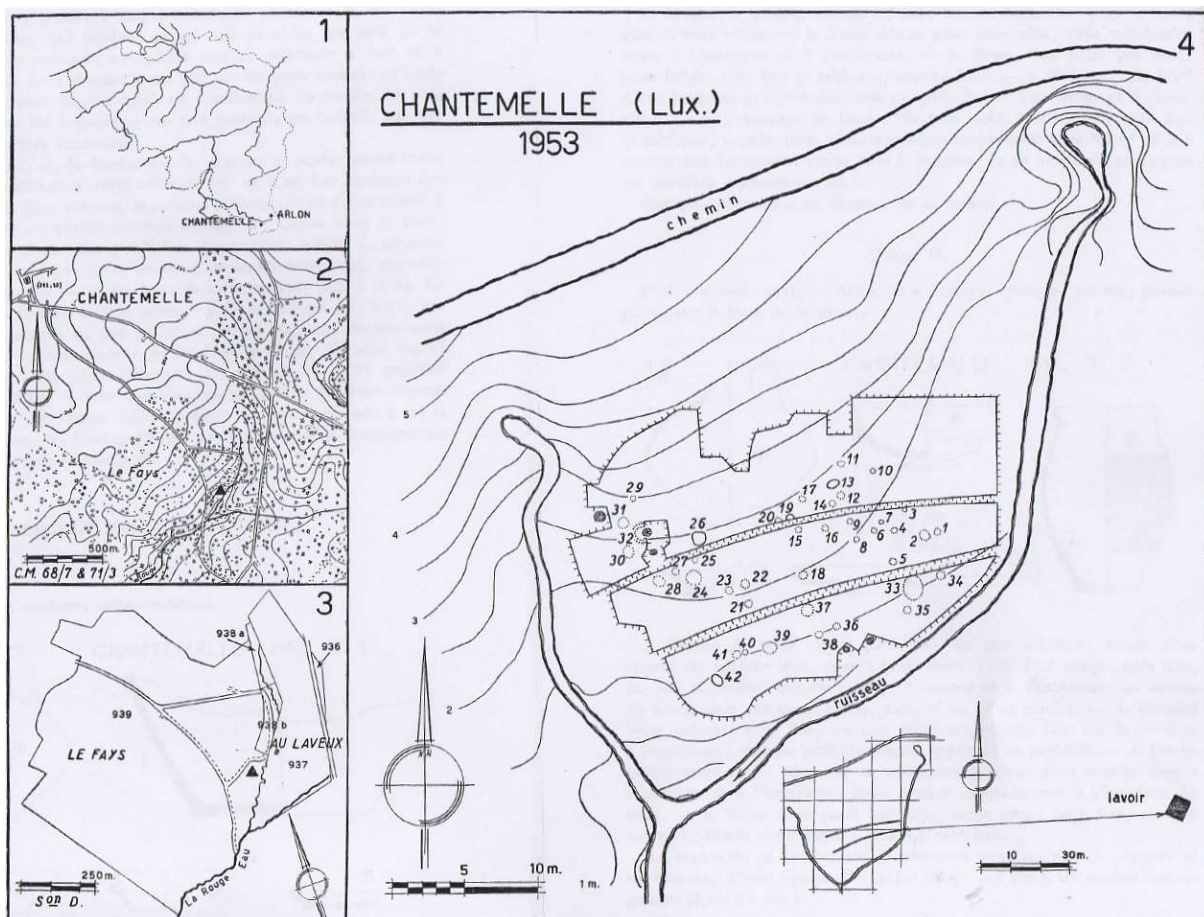


Planche I : Situation générale du site et plan du cimetière

En 1928, l'administration communale de Chantemelle fit exécuter des travaux de canalisation d'eau dans les bois au sud-est du village (Pl. I, 2). Dans les étroites tranchées, la bêche heurta bientôt des tessons de poterie et des ossements calcinés. Le bruit des découvertes s'étant répandu, des amateurs de la région vinrent creuser aux alentours, non sans quelque succès, car ils emportaient comme trophée d'une de leurs expéditions les fragments d'une belle coupe en sigillée, exposée actuellement au Musée d'Arlon. En 1951, le Service des Fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire fit sur le terrain un rapide sondage, suffisant pour nourrir l'espoir que tout n'était pas encore saccagé. Comme on devait procéder de toute urgence au remplacement des tuyaux de l'ancienne canalisation, M., E. Lempereur, bourgmestre de Chantemelle, fit appel à notre Service. Une intervention systématique à cette époque de l'année - novembre 1952 - étant impossible, M. E. Fouss, professeur à l'athénée et conservateur du Musée gaumais à Virton, eut l'amabilité de suivre les travaux : une dizaine de tombes furent recoupées par la nouvelle tranchée. En mai et juillet 1953, le Service des Fouilles entreprit le déblaiement méthodique du terrain, ce qui nous permit encore de déterminer l'existence de 42 tombes¹. En tout, le nombre de sépultures ne semble pas avoir dépassé les quatre-vingts.

¹ Je remercie M. E. Lempereur, bourgmestre, ainsi que l'administration communale de Chantemelle, de l'amabilité qu'ils ont témoignée à notre égard et des multiples services qu'ils nous ont rendus. Je remercie également M. E. Fouss de son intervention et des soins qu'il a apportés pour préserver les trouvailles. Enfin, je rends hommage au dévouement et au savoir-faire de M. R. Borremans, préparateur au Service des Fouilles, qui m'a secondé sur le terrain et qui a restauré les objets.

La nécropole est située à environ 2 km au sud-est du village, près de l'ancien lavoir public, au lieu-dit « Au Laveux », section D, n° 989 du cadastre (Pl. I, 3). On ne voit pas bien par quel chemin elle aurait été reliée à la grande chaussée romaine Reims-Trèves, qui passe à quelque 5 km plus au nord, par le vicus d'Etalle. Le terrain sablonneux de couleur orange descend vers la petite vallée de la Rouge Eau. Dans les environs immédiats plusieurs sources donnent naissance à de petits ruissellements d'eau, qui rendent le sol fort humide. Au pied de la pente, le cimetière occupait une petite surface délimitée à l'est et à l'ouest par le lit de deux sources et au sud par un petit ruisseau ; l'accès devait donc se trouver du côté nord, où l'inclinaison du terrain est plus forte. Le sol avait été bouleversé un peu partout, au hasard, par des amateurs de mobiliers funéraires.

Sur le plan (Pl. I, 4), la disposition des tombes ne révèle aucun ordre apparent. Leur profondeur varie entre 30 cm. et 1 m. Les contours des fosses restaient le plus souvent invisibles. Comme l'eau apparaissait à faible profondeur, on devait souvent dégager les objets dans la boue, ce qui rendait les observations difficiles. Cependant, autour de chacune des tombes 13 et 42, une trace ovale se dessinait nettement, entourée encore, pour la tombe 13, d'une zone de sable meuble (fig. 1 et 4). Le plus souvent, les limites étaient marquées d'un côté ou de l'autre par un fragment de dolium ou par quelques pierres (fig. 2) ; parfois aussi une ou plusieurs pierres gisaient au fond de la fosse. Un clou repéré à quelque distance du dépôt funéraire des tombes 18 et 31 pourrait provenir d'un coffrage en bois. Les ossements, presque toujours déposés en petit tas, sans protection visible, étaient souvent mélangés à de la cendre de bois ; dans les tombes 13 (fig. 1) et 39, la tache charbonneuse était séparée du dépôt d'ossements.

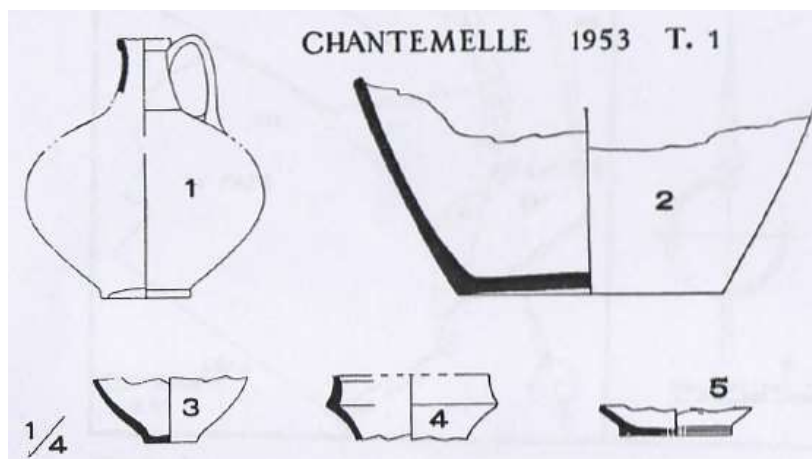
DESCRIPTION DES TOMBES

TOMBE I.

Prof. : 50 cm. ; contours imperceptibles.

1. Cruche de couleur rosé-pâle ; pâte fine et rugueuse ; engobe lisse ; anse à trois côtes.
2. Fond d'une urne brun-pâle ; pâte celluleuse ; lissée à l'intérieur et à l'extérieur.
3. Fond d'un petit pot noir ; terre beige ; pâte fine et sableuse ; engobe lisse.
4. Fragment de bord d'une tasse rouge ; pâte feuilletée ; engobe lisse à l'extérieur et à l'intérieur.
5. Fragment de fond d'un vase noir ; terre grise ; pâte fine et sableuse ; engobe lisse. (Les fragments mentionnés sous les n°3 à 5 sont plutôt des tessons venus avec le remblai ; ils ne font donc pas partie du mobilier proprement dit.)

Quelques ossements en dessous de la cruche.



TOMBE II.

Prof. : 60 cm. ; contours délimités à l'est par quelques pierres ; grande pierre sur le fond de la fosse.

1. Cruche en terre rosée ; pâte fine, un peu sableuse ; traces d'un engobe de couleur ocre ; anse à trois côtes.

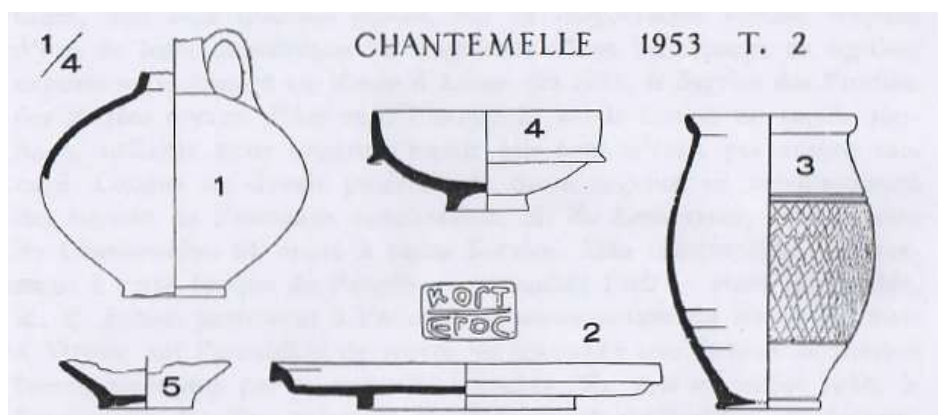
2. Plat rouge ; pâte fine, un peu rugueuse ; engobe lisse à l'intérieur et à l'extérieur ; au centre du fond, sigle sur deux lignes, entouré de deux cercles.

3. Gobelet brun enfumé ; pâte fine, un peu sableuse ; engobe lisse sur le bord et à l'extérieur ; orné de petits losanges, imprimés en pointillé.

4. Coupe noire ; terre grise ; pâte fine et squameuse ; traces d'un engobe lisse à l'intérieur et à l'extérieur ; deux cercles concentriques à l'intérieur du fond.

5. Fond d'un petit pot noir ; terre grise ; pâte fine, un peu sableuse ; traces d'un engobe lisse à l'extérieur.

Au centre de la tombe, tas d'ossements avec un peu de cendres et un fragment d'une tige courbe en fer (long. : 4,1 cm.), de section rectangulaire (0,8 x 0,4 cm.).



Suit la description de toutes les tombes (sans beaucoup d'intérêt)

.../...